



GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Mieux trier pour moins jeter

2/3 du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères est valorisable.

Nous devons changer notre regard sur nos déchets.

Les déchets sont des ressources précieuses à exploiter.



JE FAIS LE TRI

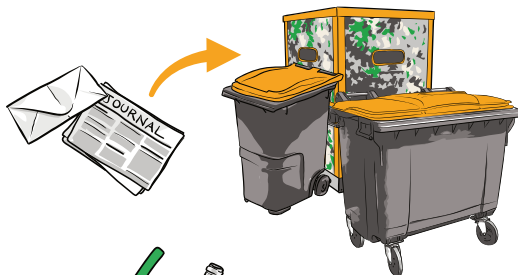
LES EMBALLAGES HORS VERRE

Bouteilles, flacons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters, conserves, canettes, petits cartons et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...



LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus et dépliant, enveloppes, cahiers, agendas, blocs-notes...



LES EMBALLAGES EN VERRE

On distingue les emballages en verre des autres emballages, car ils vont directement chez le verrier pour être recyclés, ils ne passent pas par un centre de tri.



→ Je pense à valoriser ma vaisselle en bon état auprès d'associations ou dans les chalets du réemploi en déchetteries.



**Un problème avec
votre bac ?**

**CONTACTEZ LE
PÔLE DÉCHETS
04 65 83 00 31**

CITEO

**POUR TOUT SAVOIR,
TÉLÉCHARGEZ**

L'APPLI GUIDE DU TRI

Disponible sur
 Google play

Disponible sur
 App Store

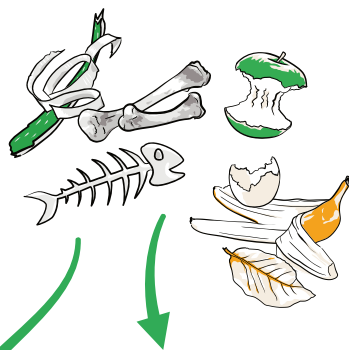


LES BIODÉCHETS

Ce sont des déchets organiques qui peuvent être valorisés par le compostage.

Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non-consommés...

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes...



LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL EN BOIS

2 tailles sont disponibles selon la composition de votre foyer :

300L - Foyer de 1 à 3 personnes

570L - Foyer de 4 personnes ou plus



Pour réserver
un composteur



Où déposer
vos biodéchets



**POINT D'APPORT
VOLONTAIRE
BIODÉCHETS
(PAV-Biodéchets)**

LE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Dans certains quartiers du territoire, des composteurs collectifs sur des sites dits de compostage partagés peuvent être installés pour une gestion partagée du compostage des biodéchets.

Faire une demande de
compostage partagé



Les solutions
éco-responsables
à adopter au jardin



Besoin d'un bio-seau
(gratuit) pour
transporter plus
facilement vos
biodéchets vers le
PAV-Biodéchets ?



LES AUTRES DÉCHETS

LES TLC - TEXTILES D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Tous les TLC se trient, même abîmés. Déposez-les dans les colonnes Le Relais, propres et secs, dans un sac fermé, chaussures liées par paire.



- Je répare mes vêtements et chaussures pour prolonger leur durée de vie.
- Je vends mes vêtements en ligne sur des sites d'occasions ou je participe à des brocantes et vides greniers.
- Je donne mes vêtements à des personnes autour de moi (famille et amis) ou à des associations.



Où trouver une colonne Le Relais ?



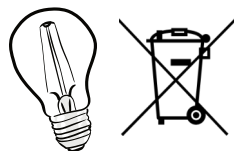
LES AMPOULES

Les ampoules recyclables se reconnaissent grâce au symbole « poubelle barrée ».



Où les déposer ?

Elles se déposent en déchetteries ou dans un magasin.



LES D3E - DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Les D3E représentent tous les appareils électriques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries (Fours, hottes aspirantes, climatiseurs, téléviseurs, Aspirateurs, cigarettes électroniques...).

Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries intercommunales.



LES MÉDICAMENTS

Les médicaments périmés ou inutilisés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, ni déversés dans l'évier ou les toilettes.

Où les déposer ?

Ils doivent être rapportés à votre pharmacie, où ils seront recyclés.



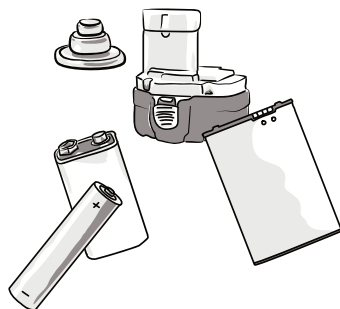
LES PILES ET PETITES BATTERIES

Piles, batteries au plomb (- 3 kg), batteries d'outillage et batteries d'appareils électriques.



Où les déposer ?

Dans les déchetteries intercommunales, dans les administrations publiques ou dans un bac de recyclage au magasin.



Pour les batteries de vélo ou de trottinette hors d'usage ?



LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)

Ce sont tous les produits chimiques. Pour permettre de les trier correctement et d'éviter les accidents de mélange, pensez à identifier le produit chimique qui n'est plus dans son contenant d'origine, en y collant une étiquette.

Où les déposer ?

Dans l'une des déchetteries pour un traitement spécifique.



Liste des déchets chimiques

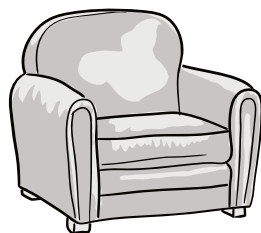


→ Je ne vide pas dans l'évier les huiles alimentaires, mais je les dépose en déchetterie (même si ce ne sont pas des DDS).

LES MEUBLES ET MATELAS

Tous les types de matériaux (mono ou multi-matériaux) sont acceptés, quel que soit l'état des meubles (entiers ou démontés).

Où les déposer ? Dans l'une des déchetteries intercommunales.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Un service hebdomadaire de collecte des encombrants est à votre disposition gratuitement. Il suffit de s'inscrire.

Numéro unique : **04 65 83 00 31**

Un encombrant est un objet qui ne rentre pas dans le coffre d'un véhicule.



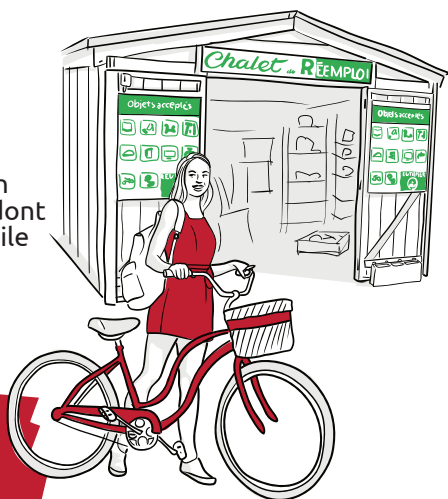
JE RÉDUIS MES DÉCHETS

JE FAVORISE LE RÉEMPLOI

Les objets peuvent avoir une 2ème vie.

Des chalets du réemploi sont à votre disposition dans les déchetteries, pour déposer les objets dont vous ne vous servez plus, car ils peuvent être utiles à une autre personne.

Et avant d'acheter un objet neuf, ayez le réflexe « chalets du réemploi ».



→ Je dispose, dans le chalet du réemploi, mes objets de façon ordonnée et sans emballages superflus.

JE DONNE UNE SECONDE CHANCE AUX OBJETS

Réutiliser, c'est économiser. Il est essentiel de repenser notre façon de traiter les appareils en fin de vie, en privilégiant la réparation.



Faites-vous accompagner dans la réparation de vos objets du quotidien avec La Bricothèque à Pernes-les-Fontaines.

La Bricothèque →



Trouvez un réparateur avec **Ecosystem** →



Pensez au bonus réparation.

← **comment ça marche ?**

Trouvez un artisan professionnel de la réparation et du dépannage près de chez vous.

Annuaire Répar'acteurs →



Découvrez l'annuaire pour emprunter, louer, échanger ou acheter de seconde main. →



JE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

AVANT D'ACHETER

- J'établis un menu pour la semaine
- Je vérifie ce que j'ai déjà
- Je fais une liste de courses



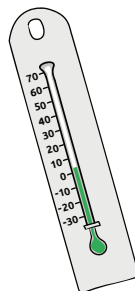
AU MOMENT DE L'ACHAT

- J'achète en vrac pour mieux ajuster les quantités
- Je profite des rabais pour vente rapide
- Je fais le choix des fruits et légumes « moches »



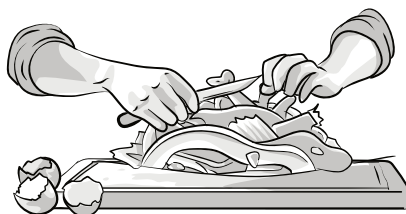
LA GESTION DU FRIGO

- J'organise mon frigo avec les dates courtes devant
- Je règle la température (4 °C est idéal)



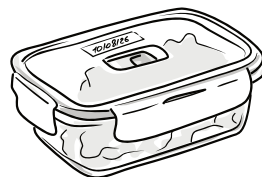
PENDANT LA PRÉPARATION DU REPAS

- J'adapte les quantités
- Je cuisine les épluchures quand c'est possible (bouillon, chips de peau de légumes, pesto de fanes...)
- Je cuisine les restes



APRÈS LE REPAS

- Je conserve les restes dans des boîtes hermétiques (avec date)
- Je congèle les portions en trop pour plus tard



J'UTILISE LES DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

ACCÈS

Pensez à
votre badge

Pernes-les-Fontaines : Route de Velleron **Sorgues** : Petite route de Bédarrides
Fermeture : Dimanche et jours fériés

Pour les particuliers

Saison basse - Du 15 octobre au 15 avril

- Du lundi au vendredi :
8h30 / 12h - 13h30 / 16h50
- Samedi : 8h / 15h50

Saison haute

Du 16 avril au 30 juin
et du 1er septembre au 14 octobre

- Du lundi au vendredi : 8h / 16h50
- Samedi : 8h / 15h50

Saison été - Du 1er juillet au 31 août

- Du lundi au samedi : 7h / 13h50

Pour les professionnels

- Du lundi au jeudi :
Horaires des particuliers
- Vendredi : Jusqu'à 12h
- Samedi : Pas d'accès

NUMÉROS UTILES

UNE QUESTION CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS ?

Contactez le Pôle déchets
au 04 65 83 00 31

Du lundi au vendredi
8h30 / 12h - 13h30 / 16h30



LES CENTRES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES

- CTC Althen-des-Paluds - Chemin du Fresquounet - 04 90 61 15 96
- CTC Montoux - 1 Chemin des Exquerts - 04 90 66 97 20
- CTC Pernes-les-Fontaines - 33, Avenue des Vignerons - 04 90 61 64 91
- CTC Bédarrides - Sorgues - 337 chemin du Fournalet - 04 90 61 15 69